

ORGANISATIONChangements

4. L'organisation et les fonctions du Quartier général de la Défense nationale (QGDN) et du Conseil de recherches pour la défense (CRD) ont beaucoup changé depuis le mémoire de 1968. Pour compléter les organigrammes, les nouveautés sont brièvement indiquées dans les paragraphes ci-dessous. Les changements intervenus dans les fonctions et les attributions sont décrits en détail dans la section suivante, qui a pour titre: "Fonctions organisationnelles".

5. En 1969, le Centre de recherches sur les télécommunications de la défense (DRTE) est passé sous la tutelle du ministère des Communications pour devenir le Centre de recherche sur les communications (CRC). En outre, en 1971, l'ancien Centre de recherches pour la défense Toronto (DRET) a fusionné avec l'Institut de médecine environnementale des Forces canadiennes, puis a été rebaptisé l'Institut militaire et civil de médecine environnementale (DCIEM).

6. En 1972, dans le cadre d'une restructuration complète du Quartier général de la Défense nationale (QGDN), l'ancien quartier général des Forces armées (QGFC) a été supprimé, et ses activités intégrées au nouveau QGDN. Celui-ci opère désormais sous la direction commune du Sous-ministre et du Chef de l'état-major de la Défense. A l'époque du dernier mémoire, la plupart des activités des Forces armées qui entraient dans le champ de l'étude relevaient du Chef des Services techniques (CTS) au QGFC. Dans le QGDN nouvelle formule, cette responsabilité a été confiée au Sous-ministre adjoint (Matériels) (ADM(Mat)).